

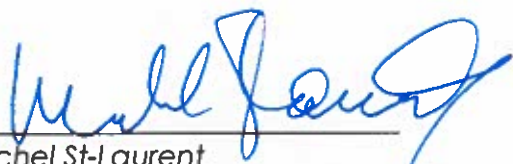
Aliénation de bien

Avis aux personnes Intéressée

Avis public est par la présente donné que, conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Saint-Gabriel a procédé à l'aliénation du bien suivant :

Description du bien	Acquéreur	Prix
Camion Ford F-150 2014	Alain Dubois	1 700 \$

Donné à la Ville de Saint-Gabriel ce 5 mai 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier, certifie que j'ai publié l'avis conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 5 mai 2026, à l'hôtel de ville situé au 45, rue Beausoleil, et en le publiant sur le site web de la ville au www.ville.stgabriel.qc.ca.

J'atteste que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à la Ville de Saint-Gabriel ce 5 mai 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier